

Programme d'appui à l'écosystème des startups

Conditions Générales de Participation - Renforcement de capacité des experts & mentors

Préambule

Le Programme d'appui à l'écosystème des startups en Côte d'Ivoire s'inscrit dans la dynamique du Projet des Chaînes de valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET), avec pour objectif de structurer un environnement entrepreneurial performant, inclusif et durable. Il répond aux principaux défis rencontrés par les jeunes entreprises ivoiriennes : faiblesse de l'accompagnement, accès limité au financement d'amorçage, manque de structuration des acteurs territoriaux et faible exposition à l'international.

Piloté par CDC-CI Capital, ce programme national mobilise une approche intégrée autour de **quatre (4) axes stratégiques complémentaires** :

1. **Le renforcement des capacités des structures d'accompagnement** : 10 incubateurs et 50 mentors/experts seront sélectionnés, formés et dotés d'outils professionnels pour offrir un accompagnement de qualité aux startups.
2. **L'incubation, l'accélération et le financement de 100 startups** à fort potentiel réparties sur l'ensemble du territoire. Chaque incubateur accompagnera 10 startups, avec un dispositif renforcé d'expertise, de formation à l'investissement et de coaching individuel. Des immersions internationales (Station F en France, Silicon Valley aux Etats-Unis, Corée du Sud, Vietnam) sont prévues pour renforcer leur exposition aux meilleures pratiques mondiales. Les meilleures startups participeront à un pitch télévisé national avec des dotations à la clé.
3. **Le Design Sprint Universitaire**, mobilisant plus de 1 000 étudiants issus d'établissements publics et privés, permettra de faire émerger des idées innovantes autour de grandes problématiques nationales (énergies, sécurité alimentaire, technologies, etc.). Des immersions internationales (Tunisie, Maroc, Rwanda) sont prévues pour renforcer leur exposition aux meilleures pratiques mondiales. Un concours final télévisé permettra de valoriser les meilleures équipes et de renforcer le lien université-entreprise.
4. **La mise en place d'un dispositif d'amorçage structuré et pérenne**, porté par CDC-CI Capital, combinant financement d'amorçage et assistance technique ciblée. Ce mécanisme viendra

combler le vide de financement auquel font face les jeunes entreprises, tout en assurant un accompagnement rapproché et rigoureux.

1. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de participation des experts et mentors sélectionnés dans le cadre du Programme d'appui à l'écosystème des startups lancé par CDC-Ci Capital.

Les personnes retenues contribueront à l'accompagnement des startups et des incubateurs partenaires à travers des missions techniques, des ateliers de formation, du coaching individuel ou collectif, et des conseils spécialisés.

2. Conditions d'éligibilité

- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans au moins un des domaines d'accompagnement des startups.
- Disposer d'une capacité d'intervention effective (présentiel ou à distance).
- Soumettre un dossier complet dans les délais requis.
- Accepter pleinement les engagements et règles du programme.

3. Engagements des experts/mentors

Les personnes sélectionnées s'engagent à :

- participer aux formations et sessions de renforcement de capacités prévues.
- intervenir de manière professionnelle et éthique dans toutes les activités où elles sont mobilisées.
- adapter leurs contenus et méthodes aux profils des startups accompagnées.
- respecter les calendriers et modalités fixés par la coordination du programme.
- transmettre les comptes rendus ou supports produits à l'issue des missions.

4. Modalités d'intervention

Les modalités précises (type de mission, durée, zone d'intervention) feront l'objet d'un accord spécifique entre l'expert/mentor et la coordination du programme selon les besoins identifiés. La participation au présent appel ne vaut pas engagement systématique dans une mission rémunérée.

5. Confidentialité et éthique

Les mentors et experts s'engagent à respecter la confidentialité des informations auxquelles ils auront accès dans le cadre du programme. Toute exploitation ou diffusion non autorisée de données stratégiques, commerciales ou personnelles est strictement interdite. Ils s'engagent également à adopter une posture respectueuse, inclusive et constructive envers les porteurs de projet accompagnés.

6. Propriété intellectuelle

Les contenus créés par les experts (présentations, méthodologies, outils, etc.) restent leur propriété, sauf convention contraire. Cependant, les livrables remis dans le cadre d'une mission commandée par le programme peuvent être librement utilisés par CDC-Ci Capital et le PCCET dans le cadre de ses activités de diffusion, formation ou capitalisation, avec mention de l'auteur.

7. Modification et suspension

La coordination du programme se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler la participation d'un mentor ou expert en cas de manquement aux engagements pris, de comportement inapproprié ou de non-respect des valeurs du programme.

8. Acceptation

La soumission d'un dossier et la participation aux activités de sélection valent acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de participation.